

# Cérémonie du souvenir de la Rafle du Vél d'Hiv

Dimanche 16 juillet 2023

Monsieur le Conseiller régional,

Madame la Conseillère départementale,

Monsieur le Maire honoraire,

Mesdames et Messieurs les élus,

Messieurs les représentants des forces de police et des services  
d'incendie et de secours,

Mesdames, Messieurs les représentants des Anciens combattants,

Messieurs les porte-drapeaux,

Mesdames et messieurs les membres du Conseil des sages

Chers élus du Conseil Municipal des Enfants,

Mesdames, Messieurs,

Nous commémorons l'an passé à cette même date les 80 ans de la Rafle du Vel d'Hiv, ici au parc des Champs Foux. Notre rassemblement, aujourd'hui, atteste que la mémoire de ces journées des 16 et 17 juillet 1942 reste toujours vive dans nos esprits.

Parmi les épisodes tragiques de la Shoah, la Rafle du Vel d'Hiv nous percute violemment. Elle demeure à ce jour encore imprégnée dans notre mémoire collective.

Les 16 et 17 juillet 1942, ce sont près de 13000 femmes, hommes et enfants, tous Juifs, qui seront arrêtés par la police française soumise aux ordres du maréchal Pétain et de Pierre Laval. Ils seront enfermés au Vélodrome d'hiver, à Paris, avant d'être déportés et d'entamer un douloureux périple vers les camps de concentration puis d'extermination. Lors de ces 2 journées sombres, 450 policiers sont mobilisés pour mener des arrestations de masse à Paris et en banlieue. Mais tous n'ont pas exécuté les ordres des nazis. Si certains y ont répondu avec zèle, d'autres ont fait le choix de fermer les yeux pour sauver de cette rafle les deux tiers des juifs recensés sur les listes établies par la préfecture de police de Paris. L'humanité de certains commissaires de police d'arrondissement permettra à plusieurs familles juives d'échapper à la rafle du Vél d'Hiv. D'autres fonctionnaires aussi se démarqueront par leur courage au Vel d'Hiv même.

Ici à Chilly-Mazarin, le parcours de mon amie, de notre amie, Lisette Jovignot, rare rescapée, en est une illustration.

Chère Lisette, ton engagement auprès des plus jeunes pour témoigner de vive voix sur ce passé douloureux est précieux pour transmettre la mémoire de ce qu'a été la déportation organisée par le gouvernement de Vichy au nom de l'Etat français.

Avec le temps, la parole des survivants se fait de plus en plus rare. Alors en prenant le relais depuis quelques années, ton témoignage participe à rappeler que la haine et la folie des hommes ont mené à l'Holocauste.

Pourtant, le récit des rescapés de la Shoah n'a pas toujours été audible.

Simone Veil le décrit bien dans son autobiographie ***Une vie*** lorsqu'elle évoque le désintérêt de nos concitoyens à l'évocation des souvenirs tragiques des horreurs de la déportation qu'elle a vécus avec sa famille.

Elle écrivait « Nous souhaitions parler, et on ne voulait pas nous écouter ».

Au lendemain de la guerre, c'est la parole des Résistants qui résonne et confine au silence ceux qui ont souffert dans les camps.

Il faudra beaucoup de temps pour que la parole des rescapés se libère et prenne toute sa place dans le travail des historiens.

Mais le témoignage de la déportation n'est pas seulement une leçon du passé, elle est aussi une leçon pour l'avenir.

Ainsi, le 16 juillet commémore la Rafle du Vel d'Hiv comme les personnes qui ont mis leur vie en péril pour sauver nos concitoyens juifs menacés de déportation : ce sont les Justes. On les estime en France à près de 4 000 bien que ce chiffre soit vraisemblablement sous-estimé. Par leurs actions, les Justes ont prouvé que la banalité du mal n'est pas une fatalité. Ils ont couru des risques, ils ont mis leur vie en danger, ils ont surpassé leurs peurs pour sauver des Juifs que souvent ils ne connaissaient même pas.

Simone Veil avait une phrase bien à elle pour parler d'eux : "En sauvant tel ou tel individu, les Justes ont témoigné de la grandeur de l'humanité ».

Il aura fallu 53 ans pour que l'État français reconnaisse sa responsabilité dans la collaboration avec les nazis qui a mené à la déportation et à l'extermination d'une partie de nos concitoyens.

En 1995, le Président de la République Jacques Chirac dira : " Je veux me souvenir que cet été 1942, qui révèle le vrai visage de « *la collaboration* » dont le caractère raciste, après les lois anti-juives de 1940, ne fait plus de doute, sera, pour beaucoup de nos compatriotes, celui du sursaut, le point de départ d'un vaste mouvement de résistance ».

Si nous nous réunissons plusieurs fois par an pour commémorer l'horreur de la guerre, nous nous joignons également dans cette lutte contre la haine, l'antisémitisme et le racisme.

Pour guérir ensemble des maux du passé, reconnaître les souffrances des victimes constitue alors un premier pas. De même, transmettre leur mémoire et pratiquer la fraternité constitue un effort de tous les instants. Comme le disait Jacques Chirac : "En cet instant de recueillement et de souvenir, je veux faire le choix de l'espoir".

Je vous remercie